

## L'OFFRE D'ACCUEIL DE LA CAF DES YVELINES

La Caf des Yvelines propose une offre d'accueil diversifiée qui se déploie sur :



**2 sites principaux situés à Versailles et Mantes-la-Jolie** permettant aux allocataires de réaliser leurs démarches en ligne sur les postes en libre accès ou de rencontrer, sur rendez-vous, un conseiller Caf.



Accès à du matériel informatique



Aide aux démarches en ligne



Rendez-vous avec un conseiller Caf



**7 accueils partagés** (un site avec le Conseil départemental à Trappes et 6 sites avec la CPAM des Yvelines sur les communes des Mureaux, Saint-Germain-en-Laye, Chanteloup-les-Vignes, Poissy, Sartrouville et Rambouillet) au sein desquels les allocataires peuvent rencontrer un conseiller Caf sur rendez-vous.



Rendez-vous avec un conseiller Caf



### Les Points numériques Caf

Les Points numériques Caf assurent une mission de facilitation numérique pour laquelle ils sont formés par la Caf. Ils proposent un accès et un accompagnement à l'utilisation des différents services en ligne de la Caf sur ses sites internet institutionnels (caf.fr, monenfant.fr, pension-alimentaire.caf.fr) ou sur l'application mobile Caf Mon Compte. Ils permettent d' :

- > aider à la navigation ;
- > aider à l'utilisation de Mon Compte ;
- > aider à l'utilisation des téléprocédures ou aide à l'utilisation de simulations pour l'attribution des différentes prestations (Rsa, Aah, Paje, Logement...).



Accès à du matériel informatique



Aide aux démarches en ligne



### Les France services

Service public au cœur des territoires, France services est un lieu d'accueil et d'accompagnement à la réalisation des démarches administratives du quotidien.

Chaque France services propose l'accès à 11 partenaires nationaux : Allocations familiales, ANTS, Assurance retraite, Assurance Maladie, Chèque énergie, Finances publiques, France Travail, France Rénov', La Poste, Msa et point-justice.

Plus particulièrement, concernant la Caf, ils permettent de :

- > faciliter l'accès aux droits et aux services ;
- > délivrer une information générale simple à tout usager désirant connaître les prestations et services susceptibles de répondre à sa situation ;
- > accéder aux sites internet institutionnels (caf.fr, monenfant.fr, pension-alimentaire.caf.fr) et à l'application mobile Caf mon compte et accompagner si besoin l'utilisateur dans l'utilisation des services qu'ils proposent (simulation, demande de prestation, attestation, gestion du compte...)
- > aider la constitution du dossier ;
- > faire le lien avec la Caf (prise de rendez-vous) lorsque la complexité du dossier ne relève pas de son périmètre de réponse.



Accès à du matériel informatique



Facilitation administrative



Aide aux démarches en ligne

